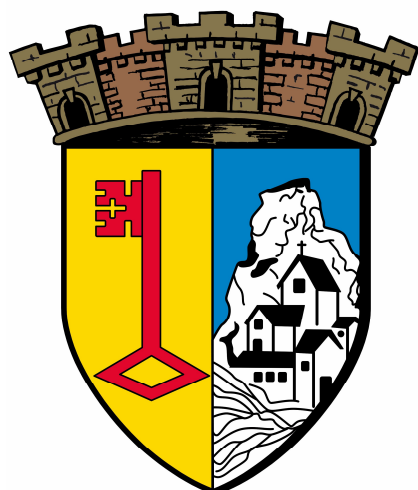




CHAMPCELLA

SEPT. 2020 ÉDITION SPÉCIALE INFOS





Sommaire



Page 2
Edito
Page 3
Finances
Page 4-5
Elections
Page 6
Aménagements
Place de l'église
Page 7
Vie municipale
Page 8
Infos générales

Edito

Madame, Monsieur,

Les couleurs de la couverture de ce *Champcella Infos* annoncent l'arrivée de l'automne que je vous souhaite agréable et qui sera la transition avec l'hiver qui j'espère sera clément.

La nouvelle équipe du conseil municipal se joint à moi.

Bonne lecture à tous.

Michel Cheylan, le conseil municipal
et le personnel administratif et technique.



Contact

Mairie de Champcella

Lieu-dit Ville, 05310 Champcella

Tél : 04 92 20 93 75 - Courriel : mairie-champcella@wanadoo.fr

Site web : <http://champcella.fr/>

Horaires ouverture : Mardi 14h à 16h30

Jeudi 9h à 11h et de 14h à 16h30

Pour toutes urgences sur la commune en dehors des horaires d'ouverture du secrétariat, veuillez contacter un élu.

Sivu Champcella Freissinières

Lieu-dit Ville, 05310 Champcella

Tél : 04 92 20 93 75 - Courriel : sivuchampcellafreissinieres@orange.fr

Horaires ouverture : Mercredi 9h à 12h

Ecole Maternelle

Lieu-dit Ville, 05310 Champcella

Tél : 04 92 20 93 47 - Courriel : ce.0050342v@ac-aix-marseille.fr

Bibliothèque Municipale

Lieu-dit La Lauzette, 05310 Champcella

Tél : 04 92 20 98 04 - Courriel : bib.munic@orange.fr

Horaires ouverture : Mardi 14h à 16h

Vendredi 17h à 19h

Administration

Mairie de Champcella

Directeur de publication

L. Rey, 2^{ème} adjoint

Conception et rédaction

Michel Cheylan, maire

Crédit photos

M. Cheylan,

J. Bouquemont

Couverture

J. Bouquemont

Impression

Grafimelo

Date d'édition : 09/2020

Tirage : 150 exemplaires

Dépôt légal : 09/2020

Compte Administratif 2019

Les comptes de clôture de l'exercice 2019 laissent apparaître un excédent tous budgets confondus (budget général et budget eau) de 109 995€

Principales dépenses d'investissement de 2019

PLU	24 975€
Place de l'église	243 749€
Site Internet	4 976€
Réhabilitation parc immobilier	14 000€

Budget Eau 2020

Le budget eau s'équilibre en dépenses et en recettes pour 208 094€. Concernant le fonctionnement (45 629€), la prévision budgétaire concernant l'entretien du réseau d'eau reste stable. Cependant il est à noter une augmentation prévisible des redevances dues à l'Agence de l'eau, notamment celle concernant la redevance prélèvement puisque la commune bénéficie d'une dérogation préfectorale pour facturer aux abonnés un forfait eau sans mise en place de compteurs individuels.

Principales dépenses d'investissement votées pour 2020 :

Etude pour la protection des périmètres des captages d'eau potable	32 000€
Réalisation d'un schéma directeur d'eau potable et schéma communal de défense incendie	48 000€
Pose de vanne de sectionnement et pose de compteurs de prélèvements sur les réservoirs d'eau	82 000€

L'ensemble de ces travaux sont subventionnés par le Département et l'Agence de l'eau.

Budget Prévisionnel Principal 2020

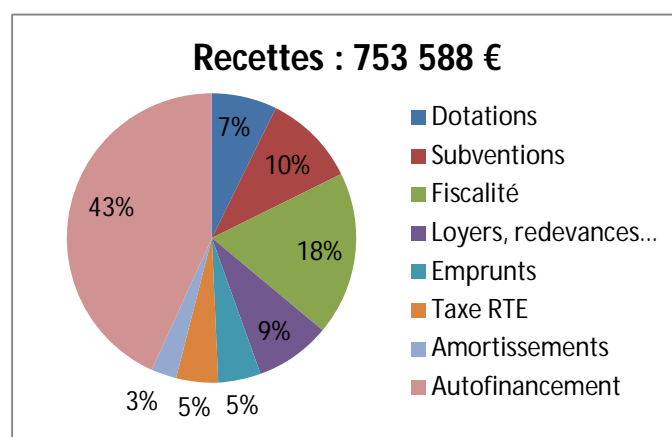
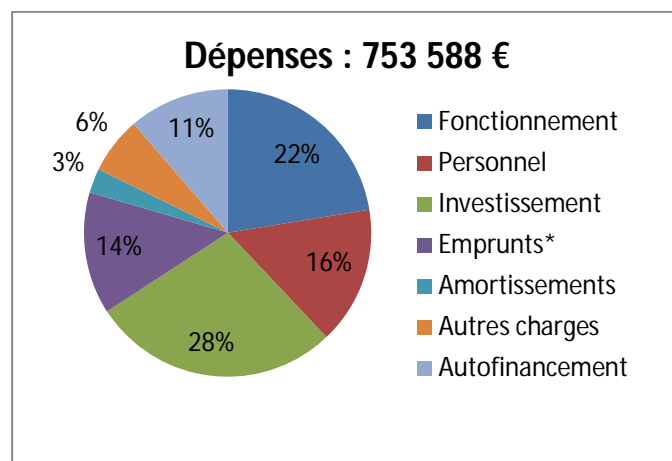
Le budget principal de la commune s'équilibre en dépenses et en recettes (fonctionnement + investissement) pour un montant de 753 588€

Opérations en cours d'achèvement

	Dépenses	Subventions
Place de l'église : enfouissement réseaux secs et éclairage public	66 000€	57 787€

Principales opérations d'investissement prévues en 2020

	Dépenses	Subventions
Voirie communale	16 000€	10 000€
Achat terrain (La Lauzette)	15 000€	0€
Achat d'un tractopelle	36 000€	15 000€
Fontaines (Ville, Les Rousses, Les Roberts)	4 000€	0€
Entretien canaux d'arrosage	7 000€	0€
Entretien sentiers de randonnée	18 000€	En cours
Adressage	17 800€	10 370€
Divers	27 300€	En cours



Taxes communales 2020

Taxe foncière (bâti)	10.10%
Taxe foncière (non bâti)	86.09%

*Depuis le 01/01/2017, le taux de la Fiscalité Professionnelle Unique est voté par la Communauté des Communes du Pays des Écrins. L'abrogation de la taxe d'habitation pour les ménages conduira à une allocation versée par l'Etat. Il n'y a donc plus lieu de voter ces taux.

Tarifs divers 2020

Affouage (forfait annuel)	27€
Vente de bois coupés (le stère)	20€
Location tractopelle (une heure)	60€
Eau potable*	120€

*Concernant l'eau potable, les redevances pour pollution de l'eau et pour prélèvement de l'eau dues à l'Agence de l'Eau seront facturées sur la même facture d'eau des abonnés, en plus du forfait eau. Les taux et conditions de calcul sont notifiés chaque année à la collectivité directement par l'Agence de l'eau. Il est à noter que cette dernière exige un abonnement annuel à hauteur de 120€ minimum, si la collectivité souhaite obtenir des subventions pour l'année 2020.

Subventions 2019

Voyage scolaire Freissinières	800.00€
ADIL	61.50€

Subventions 1er semestre 2020

Fonds de solidarité Logement (FSL)	74,80€
FNACA	150.00€
Trail Le Sourire d'Aurore	100,00€

Composition du conseil municipal 2020.2026

Michel Cheylan, Maire



Jacques Pons, 1^{er} adjoint



Laura Rey, 2^{ième} adjoint



J. P. Rey, 3^{ième} adjoint



Agnès Brard



Patrick Cheylan



Antoine Donadu



Anna Dubos



Loïc Flandrin



Sylvie Joubert



Christian Noufflet



Commissions communales

Commission d'Appel d'Offres pour les Marchés à Procédure Adaptée (MAPA)

Président : Cheylan Michel

Titulaires : Cheylan Patrick, Pons Jacques
Donadu Antoine

Suppléants : Brard Agnès, Joubertjean Sylvie,
Noubel Christian

Commission budget, gestion et finances

Président : Cheylan Michel

Référent : Pons Jacques

Membres : Dubos Anna, Joubertjean Sylvie

Commission travaux, voirie et bâtiments communaux

Président : Cheylan Michel

Référent : Rey Jean-Paul

Membres : Flandrin Loïc, Joubertjean Sylvie
Cheylan Patrick, Donadu Antoine

Commission urbanisme :

Président : Cheylan Michel

Référent : Pons Jacques

Membres : Dubos Anna, Noubel Christian

Commission eau

Président : Cheylan Michel

Référent : Rey Jean-Paul

Membres : Brard Agnès, Rey Laura, Cheylan Patrick,
Dubos Anna

Commission communication

Président : Cheylan Michel

Référent : Rey Laura

Membres : Pons Jacques, Brard Agnès, Dubos Anna

Commission montagne, agriculture et environnement

Président : Cheylan Michel

Référent : Rey Laura

Membres : Brard Agnès, Cheylan Patrick
Flandrin Loïc, Pons Jacques, Noubel Christian

Commission sport, loisirs, culture et tourisme

Président : Cheylan Michel

Référent : Brad Agnès

Membres : Flandrin Loïc, Joubertjean Sylvie,
Dubos Anna

Commission social et référent personnes âgées

Président : Cheylan Michel

Référent : Joubertjean Sylvie

Membres : Rey Laura, Dubos Anna

Commission de révision des listes électorales

Délégué du TGI : Rey Laura, titulaire

Naïmi Pierre, suppléant

Délégué communal : Joubertjean Gaston

Commission ponctuelle : Adressage

Président : Cheylan Michel

Référent : Pons Jacques

Membres : Donadu Antoine, Cheylan Patrick,
Brad Agnès, Dubos Anna

Délégués

Communauté de Communes du Pays des Écrins

Titulaire : Cheylan Michel. **Suppléant :** Pons Jacques

SYME 05

Titulaire : Rey Jean-Paul, **suppléant :** Cheylan Patrick

SIGDEP

Titulaire : Cheylan Patrick, **suppléant :** Rey Jean-Paul

S.I.V.U.



Créé en 1990, le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (S.I.V.U.) a pour vocation d'organiser et de gérer le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) des écoles de Champcella et Freissinières. Il est fiscalisé à parts égales entre les deux communes.

Compétences :

- Personnel (Atsem, agent technique...)
- Fournitures pédagogiques, sorties parascolaires et voyage scolaire
- Restaurant scolaire et accueil périscolaire,
- Service Minimum d'Accueil en cas de grève
- Fête de Noël des écoles
- Inscription de rentrée scolaire.

Le S.I.V.U. est administré par un comité syndical composé de membres issus de chaque commune.

Bureau S.I.V.U. Champcella-Freissinières

Présidente : Annie Arduin

Vice-présidente : Anna Dubos

Secrétaire : Laura Rey

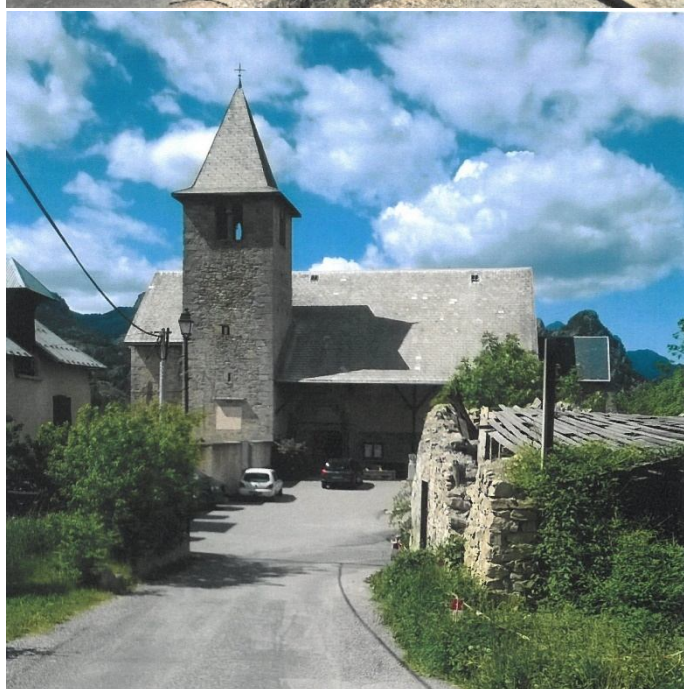
Délégué titulaire : Jessica Latil

Délégués suppléants : Vincent Boisset,
Jacques Pons

Avant travaux



Après travaux



La commune a reçu pour les aménagements des abords de l'église de Champcella, du jury du Grand Prix Départemental de la construction et l'aménagement durables,

***Le 1^{er} prix 2019 dans la catégorie
Aménagements des espaces publics.***



Dépenses réalisées après signature du marché : Travaux et étude d'œuvre

Aménagements	Entreprises	Montant HT
VRD, fontaine et garde-corps	Queyras Vinci - Jardiver	117 705€
Revêtement	Queyras Vinci	51 839€
Espaces verts	Jardiver	19 71€
Enfouissement des réseaux secs et éclairage public	SyMÉnergie05 (ENGIE Ineo, Orange) SIGDEP (ENGIE Ineo)	74 340€
Etude maîtrise d'œuvre	Bureau d'étude AEV - A. Marache	14 400€
	Total des travaux	278 000€

Recettes : Subventions et autofinancement

RTE	36%	Département 05	17%
Etat	17%	Autofinancement	30%

(% actualisé en fonction des dépenses réalisés)

Point Covid19



Du 17 mars au 11 mai 2020, le gouvernement décrétait le confinement de l'ensemble de population française afin de limiter la propagation de l'épidémie de Covid 19. Nombre d'entre nous ont été désarmés face à cette mesure et plus particulièrement les personnes âgées des petites communes rurales.

La municipalité s'est mobilisée pendant toute cette période pour apporter

un soutien à la population et assurer la continuité des services publics communaux.

Le service technique a été maintenu à mi-temps et le secrétariat de mairie a été assuré en partie en présentiel et en télétravail pour la protection des agents administratifs.

Les élus se sont rapprochés des commerces d'alimentation locaux (Carrefour Market et la boucherie des Écrins) pour mettre en place un système de livraison à domicile sur la commune, 2 fois par semaine. Ce dispositif a très bien fonctionné et a été très apprécié par la population. Le Fournil d'Anthony a continué à assurer ses tournées de livraison de pain et viennoiserie. La municipalité remercie vivement ces commerçants pour leur implication.

Du 30 mars au 19 mai, les personnes de plus de 70 ans ont été appelés une fois par semaine par les agents municipaux pour prendre de leurs nouvelles et rendre des petits services.

Enfin, la commune a commandé 350 masques lavables en tissu à une entreprise locale *Au coin couture* de Briançon. Un masque par personne a été distribué à domicile, par les élus ou l'agent technique au début du déconfinement aux Champcellouises et résidents confinés sur la commune. Dans un second temps, un deuxième masque par personne a été offert au fur et à mesure des livraisons.

Les délégués du SIVU, quant à eux, ont tout mis en œuvre avec l'ensemble de la communauté éducative pour permettre la réouverture des écoles avec un protocole sanitaire adapté à nos petites écoles. Si la garderie périscolaire n'a pu être proposée pour des raisons de transport, le restaurant scolaire a été délocalisé dans chaque école. Chaque enfant a bénéficié d'un repas équilibré et varié sous la forme d'un pique-nique individuel, pris en extérieur à chaque fois que les conditions météorologiques l'ont permis. Un grand merci au traiteur *Aux*

petits oignons qui a su s'adapter. C'est près de 80% des enfants du regroupement qui ont pu reprendre le chemin de leur école, dans un contexte particulier certes, mais la continuité éducative a été préservée.

La bibliothèque municipale a adapté son mode de fonctionnement et est ouverte depuis le 25 juillet 2020 et jusqu'à nouvel ordre, le samedi matin de 9h à 12h.

Le virus Covid 19 circule toujours, restez vigilants. Les règles de distanciation sociale et le port du masque dans les lieux clos restent la meilleure protection contre la pandémie.

Horaires d'ouverture Bibliothèque

En raison des mesures Covid19, la bibliothèque est ouverte les samedis matin de 9h à 12h jusqu'à nouvel ordre. Masque obligatoire et protocole sanitaire en vigueur.

Infos recensement 2021

Du 21 janvier au 20 février 2021, la commune de Champcella procèdera au recensement des habitants de la commune. De sa qualité dépendent le calcul de la population légale, mis à jour chaque année fin décembre ainsi que les résultats statistiques concernant les caractéristiques des habitants et des logements. Merci de réserver un bon accueil à l'agent recenseur qui sera nommé prochainement. Vous pouvez déposer votre candidature au poste d'agent recenseur à l'attention de M. le maire au secrétariat de mairie ou par mail à l'adresse suivante : mairie-champcella@wanadoo.fr

Bilan eau potable 2019

ars Informations sur la qualité de l'eau du réseau public en application de l'arrêté du 10 juillet 1996

Qualité de l'eau distribuée sur la commune de : **CHAMPCELLA**

Qualité de l'eau distribuée - **BILAN DE L'ANNEE 2019**

Exploitant : CHAMPCELLA (MAIRIE DE) - Gestionnaire du réseau : CHAMPCELLA (MAIRIE DE)

Protection des captages d'eau potable
3 captage(s) d'eau potable alimentaire(nt) (s) réseau(s). L'état d'avancement des procédures de protection de cet(s) captage(s) est le suivant : 2 Procédure(s) de protection terminée(s), 1 Procédure(s) de protection en cours mais non poursuivie.

Bactériologie Recherche de micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur de pollution. Seules les non-conformités aux limites de qualité concernant les paramètres Escherichia Coli et Entérocoques ont été retenues.

Réseau(s)	Nb d'analyses	Nb de prélèvements non conformes	% de conformité
CASSE (DE LA)	3	0	100
CHAMPCELLA CHAMBON (DE)	6	1	83,3
ROUSSÉS (LES)	3	0	100
LES FAURÉS ET LES SEYES	3	0	100

Dureté : Minéralisation de l'eau. Teneur en calcium et magnésium (calcaire). Pas de norme réglementaire.

Réseau(s)	Nb d'analyses	Moyenne en mg/L	Mini	Maxi	conclusion
CASSE (DE LA)	1	19,7	19,7	19,7	Eau peu calcaire
CHAMPCELLA CHAMBON (DE)	2	16,7	16,4	17	Eau peu calcaire
ROUSSÉS (LES)	1	12,8	12,8	12,8	Eau peu calcaire
LES FAURÉS ET LES SEYES	1	13	13	13	Eau peu calcaire

Nitrates : Élément fertilisant présent naturellement dans l'eau. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des nitrates dans les ressources en eau. Le teneur en nitrates doit être inférieure à 50 mg/L.

Réseau(s)	Nb d'analyses	Nb de prélèvements non conformes	Moyenne en mg/L	Mini en mg/L	Maxi en mg/L
CASSE (DE LA)	1	0	0	1	1
CHAMPCELLA CHAMBON (DE)	2	0	0,8	0,5	1
ROUSSÉS (LES)	2	0	2,8	0,8	4,3
LES FAURÉS ET LES SEYES	1	0	1	1	1

Fluor : Oligo-élément présent naturellement dans les eaux. Le teneur doit être inférieure à 1,5 mg/L.

Réseau(s)	Nb d'analyses	Nb de prélèvements non conformes	Moyenne en mg/L	Mini en mg/L	Maxi en mg/L
CASSE (DE LA)	N.M.*	0	N.M.*	N.M.*	N.M.*
CHAMPCELLA CHAMBON (DE)	1	0	0	0	0
ROUSSÉS (LES)	N.M.*	N.M.*	N.M.*	N.M.*	N.M.*
LES FAURÉS ET LES SEYES	N.M.*	N.M.*	N.M.*	N.M.*	N.M.*

Pesticides : Substance chimique utilisée pour la protection des récoltes (insecticides, désherbant...). La concentration doit être inférieure à 0,1 µg/L.

Réseau(s)	Nb de prélèvements	Nb d'analyses de paramètres	Nb de mesures non conformes	Concentration maximale mesurée en µg/L
CASSE (DE LA)	N.M.*	N.M.*	N.M.*	N.M.*
CHAMPCELLA CHAMBON (DE)	1	173	0	0
ROUSSÉS (LES)	N.M.*	N.M.*	N.M.*	N.M.*
LES FAURÉS ET LES SEYES	N.M.*	N.M.*	N.M.*	N.M.*

*N.M. : Analyse non prévue dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire pour cette année. Édité en mars 2020

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les réseaux de distribution et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site www.eau-potable.santepublique.fr

Retrouvez les restrictions de consommation de l'eau en cours sur : <http://www.parc-ans-sante.fr/restrictions-de-conso-de-l'eau-destinee-la-consommation-humaine-en-region-paca>

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Agenda



Comme l'an passé, vous êtes invités à une randonnée littéraire,
le dimanche 20 septembre 2020.

Cette année, elle se déroulera à Saint-Crépin. Il sera possible de rejoindre en voiture (covoiturage) les points lecture (sauf le dernier).

Le thème retenu :
Nature et Poésie

Départ de Saint-Crépin (chemin des thurifiers), 915 m, à 8 h 30
Pause (présentation des génévriers) à F - «Éléphante» (1160 m), à 9 h 15
Pause lecture aux Guions (1270 m), vers 10 h
Pause lecture à la clairière (1510 m), vers 11 h 15
Arrivée au Grand Pré (1650 m), près du hameau du Coulet, vers 12 h 30.
Lecture, repas sorti du sac; des pique-niques seront proposés, au départ, par le boulanger de Saint-Crépin (réservation au 03 92 24 11 86, au prix de 8,50 €).
Retour libre.

Auteurs lecteurs
Sylvie Damagaz
Yves Artufel
Gilbert Combes

Après la randonnée

(dans la cour de l'école Frédéric Chopin)

16h : Spectacle proposé par La Petite Histoire

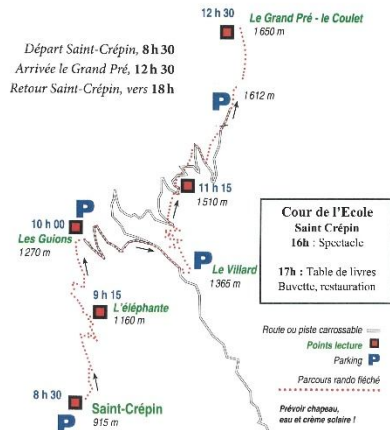
17h : Table de livres, par la librairie L'Écho des Mosa de Guillestre
Buvette, restauration

ORGANISATION : BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-CRÉPIN.
PARTENAIRES : MAIRES DE SAINT-CRÉPIN, FREISSINIÈRES ET CHAMPCELLA.
BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DE FREISSINIÈRES ET DE CHAMPCELLA.
BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE PRÉYSSAC.
ASSOCIATION LES GÉNÉVRIERS, ÉDITIONS DELATTRE.

MONTAGNE EN FAMILLE - LE PASSEUR - LA VIE EN MONTAGNE



Dimanche 20 septembre 2020 à Saint-Crépin (05)



Association

Société de Chasse

Patrick Cheylan, président..... 04 92 20 93 85

Les Marmots

Marie Terrasse

Comité des fêtes

..... fiestachampcella@gmail.com

Association Patchwork

Anne Phily, Présidente

..... associationpatchwork@laposte.net

Autour de la Biaysse

Pierrot Naimi, Président

..... autourdelabiaysse@gmail.com

Commerce ambulant

Le fournil d'Anthony

Pain - Viennoiserie..... 04 92 24 11 86

Pâtisserie (samedi)

Lundi Jeudi Samedi : 9h30 Ville

9h40 Le Chambon 9h45 Le Serre

9h50 Le Chambon 10h La case

Boucherie Savinoise

Camion-magasin

Les mercredis 06 42 58 20 57

Gîtes

Gîte de la Bergerie

Karine et Jos Kleverwal..... 04 92 20 96 69

Hôtel et restaurant

La Dormilhosa Auberge Bar

Claude et Laurence Mesnier.. 04 92 20 96 70

Meublés de tourisme

Azam Brice

Le Ponteil (5 places).....06 68 21 99 97

Bastien Mireille et Pierre

La Lauzette (4 places)

La Lauzette (6 places) 06 84 12 54 91

Bellegarde Paul

La Gardette (3 places) 04 92 23 14 00

Bonneau-Buin Sophie

Pra de Pella (6 places) 04 92 20 95 15

Cheylyan Maryvon et Ginette

Le Chambon (5 places) 04 92 20 93 39

Cheylyan Partick

Le Chambon (5 places) 04 92 20 93 85

Condemine Lionel

Les Rousse (3 places) 04 92 21 49 34

Laurendeau Agnès

Le Ponteil (5 places) 04 92 20 95 59

Marcien Corine

Le Chambon (4 places) 04 92 50 53 11

Petit Maire Anne

Le Chambon (5 places) 06 15 40 03 56

Pons Juliette

Ville (3 places) 04 92 20 93 30

Numéro Urgences

Samu 15

Police 17

Pompiers 18

Urgence 112

Gendarmerie 17

Accueil public : Lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, Samedi 14 h à 18h et Dimanche et jours fériés de 15h à 18h.

Patrimoine

Chapelle Saint Laurent de Rame

Cimetière

Église de Ville et son cadran solaire

Four banal des Rousses

Four banal du Ponteil

Four banal du Chambon

Four banal des Faures

Gouffre de Gourfouran

Site de Rama

Produit de terroir

Il pain d'épices

Doriana Moscone..... 04 92 46 98 74

Rucher du Martagon (Miel)

Christine et Sébastien Lucas.. 04 92 20 97 56

Profession libérale

Accompagnement à domicile

Agnès Ladoux.....06 13 72 28 39

ladouxdoux@yahoo.fr

Maud Thérizols.....06 65 78 92 44

Maud.theuil@gmail.com

Garde de nuit à domicile

Evelyne Muraillat 06 81 06 45 27

Nettoyage courant des bâtiments,

Entretien espaces verts,

Petits bricolages et déneigement

Sandrin'Net Service.....06 13 76 73 23

sandrine.chalvet.05310@gmail.com

Spécialiste en travaux d'accès diffi-

cile, Élagages et Abattages délicats

Simon Clavel 06 78 17 64 98

clavelsimon@gmail.com

Sport et loisirs

Site d'escalade - Le Cala

Site d'escalade - Le Chambon

Site d'escalade - Le Ponteil

Site d'escalade - Le Pouët

Site d'escalade - Les gorges de la

Biaysse

Messe et catéchisme

Messe à Champcella tous les di-

manches à 9h30, sauf le troisième

dimanche du mois : 9h30 à Freissi-

nières. Des changements peuvent

intervenir, ils seront signalés par des

affiches devant l'église.

Catéchisme, contact : 06 30 70 60 74

Cimetière

Les concessionnaires doivent assurer

la conservation et l'entretien des

tombes par tous les moyens qui leur

conviennent. Les déchets floraux

sont à dans les poubelles. Il est par

conséquent interdit de les déposer

derrière le mur du cimetière.

Votre Champcella Infos

Une suggestion, un article sur un

sujet qui vous interpelle ou à parta-

ger dans les prochains numéros du

Champcella Infos, vous pouvez con-

tacter le secrétariat de mairie à

l'adresse mail suivante :

mairie-champcella@wanadoo.fr